

Toute l'actualité de votre commune

Soutenons nos commerces locaux

Achetons à proximité



Page 2 à 4

- Édito
- Economie - Environnement

Page 5 et 6

- Infrastructures - Voirie
- Vie locale

Page 7
et 8

- Communication - Culture

Christian AIMÉ

Maire de Moutiers-les-Mauxfaits



Chères moutierroises,
Chers moutierrois,
Chers amis,

Vos élus, conseillers municipaux, adjoints et moi-même sont heureux d'être à vos côtés, en proximité dans la vie quotidienne, avec des échanges sympathiques, pour capter vos attentes et ainsi réaliser des projets dans la commune, pour l'intérêt général.

Ce bulletin de fin novembre abordera les actions, les réalisations en cours ou terminées, de ces derniers mois. Vous avez, pour les actualités et les services de la vie communale, le site internet www.moutiers-les-mauxfaits.fr. Les deux panneaux lumineux sont précieux pour des informations urgentes, complétés par les grilles supports de banderoles pour les associations ainsi que la disponibilité d'intramuros dont l'application se met sur votre téléphone mobile.

Nous vivons une année 2020 très particulière avec la COVID-19. Après le confinement du printemps, nous y sommes à nouveau, certes différemment avec la possibilité de maintenir le plus possible l'activité économique, l'école et les services publics.

Je vous encourage au respect des mesures prises. C'est contraignant certes, mais indispensable pour sortir des difficultés, car notre santé, notre vie et notre avenir sont en jeu.

Je tiens à remercier et à encourager toutes celles et ceux qui œuvrent au service des personnes, au service des autres particulièrement.

- Soyons attentifs les uns aux autres, à nos familles, à nos proches et amis pour donner de l'espérance et de l'optimisme.

- Soyons solidaires des personnes isolées ou dans la détresse. Nos pensées vont aussi aux entrepreneurs, aux commerçants, aux associations, mis en difficulté. Je veux les assurer de notre écoute et soutien. Chacun peut à son niveau faire preuve de solidarité en consommant local. Il y va de la survie de nos commerces et entreprises que nous apprécions. Vos élus, la mairie, les services de la mairie répondront à vos sollicitations pour vous accompagner. Adressez-vous au secrétariat.

Depuis quelques mois, le conseil municipal du nouveau mandant est opérationnel. Il s'est organisé pour agir en faisant travailler les différentes commissions autour de chacun des 5 adjoints (voir ci-après les articles).

Je tiens à souligner leur implication et leur volonté d'apporter des idées, de les concrétiser. Cela se traduit d'ores et déjà par des actions et projets au service des moutierroises et moutierrois pour conforter le bien et le mieux vivre ensemble.

Notre détermination de ces dernières années pour notre belle commune est réelle tant dans ses nombreuses réalisations que sur les projets prévus. Cette dynamique a retenu l'attention de Monsieur le Sous-Préfet des Sables d'Olonne, de Monsieur le Préfet et des pouvoirs publics.

Je suis très heureux de vous annoncer que la commune de Moutiers les Mauxfaits fait partie du dispositif

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Ce dispositif concerne 1000 villes en France. Une dizaine par département. Ce concept est mis en œuvre pour appuyer ces communes dans leurs projets. Ces communes ayant un caractère de centralité de petit bassin de vie seront soutenues pour compléter leurs services auprès de leurs concitoyens et de leur territoire. La communauté de communes Vendée Grand Littoral est partenaire du dispositif et apporte son soutien à cette dynamique. L'État, le conseil régional, le conseil départemental et d'autres organismes seront des partenaires financiers et techniques... Ce concept d'appui innovant permettra de s'assurer pendant les 6 années du mandat la réalisation du programme municipal. Nous préparons notre cadre de vie pour 2030.

Votre conseil municipal, entouré des acteurs de la vie locale, des moutierrois, va pouvoir mettre en œuvre le projet que vous avez reçu lors des élections. Vous pouvez compter sur nous.

Soyez assurés de notre disponibilité et de notre dévouement.

Très amicalement,

Christian AIMÉ

« Une commune où grandir, bien vivre et vieillir en bonne santé »
« Une commune dynamique économiquement »



« Des habitants ayant accès à la culture »
« Des élus accompagnés pour mener leur projet »

Economie et environnement



La Petite Distrib : un dispositif pour favoriser l'économie de proximité

Les commerces, les services et l'artisanat de proximité sont un maillon essentiel à la vitalité de notre commune. En ces temps de crise sanitaire, ces acteurs clés de l'économie locale sont mis à rude épreuve. Certains sont même fragilisés.

C'est dans ce contexte et suite à une réflexion engagée depuis plusieurs mois que l'association Essor Moutierrois, en partenariat avec la Commune a prévu de lancer l'opération « La Petite Distrib ». Le dispositif déjà déployé dans quelques communes de Vendée permet aux commerçants et artisans de gagner en visibilité. Grâce à une application numérique, le référencement sur internet des professionnels est renforcé et la géolocalisation encore mieux diffusée. « La Petite Distrib », c'est aussi une carte de fidélité, qui est mutualisée entre tous les acteurs adhérents à l'opération. Ainsi pour le consommateur la même carte, qui permet de bénéficier de remises et de promotions, est utilisable dans toutes les boutiques partenaires à Moutiers et au-delà.

Outre l'intérêt individuel procuré à chaque professionnel, « La Petite Distrib » répond aussi à un objectif collectif. Le but recherché est bien de favoriser l'attractivité commerciale de Moutiers les Mauxfaits. Il s'agit, grâce aux outils déployés par la « Petite Distrib », d'améliorer encore le rayonnement de Moutiers en tant que place de commerce et de service locale. C'est avec le soutien de la mairie et l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie, qu'Essor Moutierrois proposera à ses adhérents au cours des prochaines semaines les avantages et intérêts de cette action originale et innovante.

1-Arrivée de Stéphane DE LA RUELLE, agent technique aux espaces verts :

Nous souhaitons la bienvenue à Stéphane, en contrat CDD, qui remplace Tatiana RAVON, en congé maladie-maternité. Il connaît bien l'environnement puisqu'il a dix années d'expérience dans une collectivité, en espaces verts et fleurissement à son actif.



2-Achats matériels électriques :

Pour améliorer les conditions de travail de nos employés, nous avons procédé à l'achat de matériel à batteries de marque « Pellenc » (gamme réservée aux collectivités et professionnels) : une tondeuse, deux coupe-bordures, un taille haie et un sécateur. Ils sont moins lourds, moins bruyants, moins polluants, et particulièrement adaptés pour les travaux du centre-bourg et des lotissements.

3-Travaux d'été :

- Entretien du cimetière :

Le « zéro-phyto » est un véritable défi pour garder entretenu ce lieu de recueillement des familles. Cela nécessite plusieurs interventions fastidieuses dans l'année, avec le renfort de l'association « Job Insertion ». Une réflexion va être menée dans un réaménagement des allées et envisager la mise en place d'un groupe de bénévoles, comme cela existe dans d'autres communes.



- Friche du « Point du jour » :

Derrière la résidence, l'entreprise Béma est intervenue début août pour couper les arbres arrivés à maturité, les broyer en plaquettes (réutilisées pour nos plantations communales) et broyer les souches en profondeur. Ce terrain d'1 ha 20 fera l'objet d'une réflexion d'aménagement pour créer un « poumon vert », un lieu de vie et de promenade (plantations, allées, aire de pique-nique, jeux ...)

Economie et environnement

4-Travaux d'automne :

- Jardins familiaux du chemin de Réau



Plusieurs travaux ont été effectués : busage du fossé, apport de broyat grossier (issu des tailles communales) recouvert de terre végétale provenant du terrassement de la salle de gymnastique. D'autres travaux sont prévus : aménagement parking, de la zone de composteurs collectifs et pose de la clôture. Quelques terrains restent disponibles pour des jardiniers qui souhaiteraient rejoindre l'association qui est en cours de création. Renseignements en mairie.

• Projets de plantation

Sur la partie haute de la vallée d'Huche Grolle, 3080 m² ont été divisés en six zones représentant les six continents. 1500 arbustes aux différentes essences vont être plantés.

Sur la partie basse 3500 vivaces vont trouver place, dans cinq zones séparées par des allées.

Près du plan d'eau, trois chênes des marais, quatre chênes communs et un tilleul remplaceront les deux chênes coupés au printemps.



• Travaux concernant le plan d'eau de Huche Grolle

Il a été constaté un affaissement des rives dû aux galeries de ragondins, rendant les abords du plan d'eau dangereux pour les promeneurs. Un dispositif « anti-batillage » a été mis en place avec un apport de cailloux de diamètre 80/200, pour consolider les 300m de berges. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SARL LAURENT frères, de Poiroux.



5-Troc-Plantes :

Initialement prévu le samedi 21 novembre, le premier Troc-Plantes est reporté au printemps. Profitez-en pour mettre de côté plants, bulbes, boutures et préparer vos semis pour ce moment d'échanges et de partages fleuri.

6-Astuce automnale :

« Ramasser les feuilles mortes lors des dernières tontes et déposer ce mélange aux pieds de vos arbustes ou dans vos jardins pour nourrir le sol ».

7-Infos pratiques :

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur pour les abeilles et dangereux pour l'homme. Avec la chute des feuilles, des nids impressionnants peuvent être visibles dans les arbres. Ne le détruisez pas vous-mêmes, cessez toute activité bruyante autour et prévenez la communauté de commune Vendée Grand Littoral.



Infrastructures et voirie

BATIMENTS COMMUNAUX :

Mairie :

Les dernières finitions sont en cours comme la pose de rambardes sur le muret extérieur du parvis, ainsi que l'enfouissement d'une cuve pour récupérer la pluie des toitures qui servira à l'arrosage. Des plafonds de la salle de réunion doivent également être refaits et repeints.

Services Techniques : Un nouveau local dans la ZA du Renaudon

Après des travaux d'aménagement intérieur réalisés par les employés communaux, ceux-ci occupent les lieux depuis octobre. La dimension importante de ce local a permis des agencements spécifiques dédiés à deux jeunes entreprises afin de les accompagner dans le démarrage de leur activité professionnelle. Les anciens locaux, rue des Sables, sont loués à l'association JOB INSERTION, qui va emménager courant novembre.



VOIRIE :

Rue des Sables :

Installation définitive du système de chicanes pour faciliter la sortie du Domaine du Trousseauil.

Impasse des Genêts :

Vendée Habitat a procédé à la réhabilitation de l'accès extérieur de ses logements et la commune a pris en charge les revêtements de la voirie publique.



Impasse des Genêts

Rue de Rohan :

Les travaux de reprise des trottoirs et de la chaussée sont terminés, reste le marquage au sol pour les 2 passages piétons.

Maison des Projets, 67 bis Avenue Georges Clemenceau :

Le chemin d'accès empierré a entièrement été refait en bicouche avec une ouverture en fond de parking pour un sens unique de circulation, et permettre le stationnement dans le chemin.

Domaine de la Source :

Les constructions étant très avancées, les travaux de finition (chaussée, trottoirs, éclairage) vont débuter mi-novembre. La finition des enrobés se réalisera au printemps, une bonne température étant nécessaire. L'installation des lampadaires est prévue mi-décembre.



Rue de Rohan

Eaux pluviales :

Après les pluies abondantes de l'automne, différents tronçons du réseau d'eau pluviale sont en cours d'analyse avec des passages de caméra, afin de déterminer les travaux nécessaires à réaliser pour un bon fonctionnement.



Élections du conseil municipal des jeunes (CMJ)

Les élections ont eu lieu le vendredi 16 octobre. En raison de la COVID-19, c'est dans leurs écoles respectives que les élèves de classe de CM1 et CM2, des 2 écoles primaires, ont procédé au vote.

Elles se sont déroulées officiellement sous la responsabilité de Monsieur le Maire, Christian AIMÉ, et des Élus du Conseil Municipal : Violette, Pascale, Nathalie, Flavien ainsi que leurs enseignants. À l'issue de ce vote, 12 jeunes ont été proclamé membre du CMJ : 6 CM1 et 6 CM2.

Bravo aux nouveaux élus.

CM1 : Victor BOEZENNEC - Thaïs DEROUBAIS - Sarah HAZEVIS - GUILLOT - Pierre-Lou MAHU - Lucas MALAIS et Noa ZUCRARO

CM2 : Feryel BENAÏSSI - Lilwenn BLANCHET - Maëva COUGNAUD - Sarah DE JESUS - Elsa DELAVERGNE et Naheiti RAFFENEAU

Ils ne manquent pas d'idées pour s'engager sur l'environnement, développer de nouveaux projets, améliorer et dynamiser la commune.

Ils seront accompagnés par les membres de la commission enfance jeunesse - vie scolaire, tout au long de leur mandat et devront :

- Être présent aux réunions ainsi qu'aux manifestations
- S'intéresser à la vie de la commune
- Réfléchir aux différents projets et mettre en application leurs idées
- Rendre compte à leurs électeurs et leurs enseignants de l'avancement des projets
- S'investir dans les actions organisées par le CMJ.



Parking de l'école Gaston Ramon



Un nouveau parking pour les enseignants ainsi que pour les membres du personnel de l'école et du centre de loisirs va être aménagé. Il désengorgera le parking devant l'école et sécurisera les élèves qui arrivent à pied ou en vélo.



Espace Jeunes



Un nouveau local pour nos jeunes ! Depuis les vacances de la Toussaint, les jeunes entre 11 et 17 ans ont pu intégrer leur nouveau local, ils y seront toujours accompagnés par des animateurs.

Tu veux t'inscrire ? Alors connecte-toi sur le site de la mairie et viens nous rejoindre, une cotisation annuelle de 15 € te sera demandé, elle te permettra de bénéficier de tarifs préférentiels lors de nos sorties.

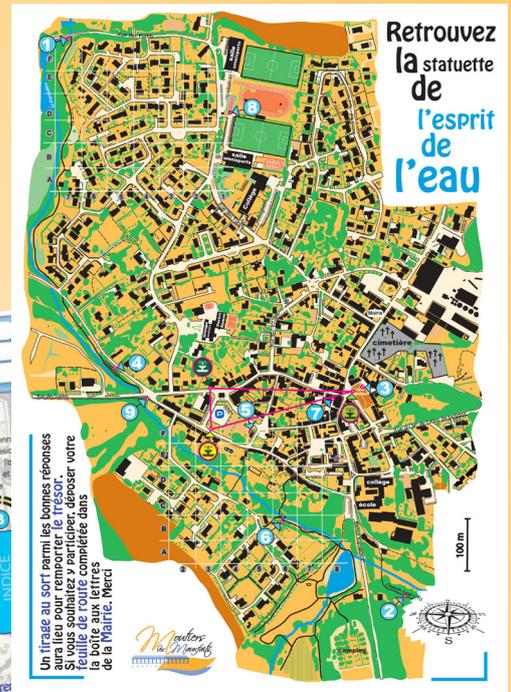
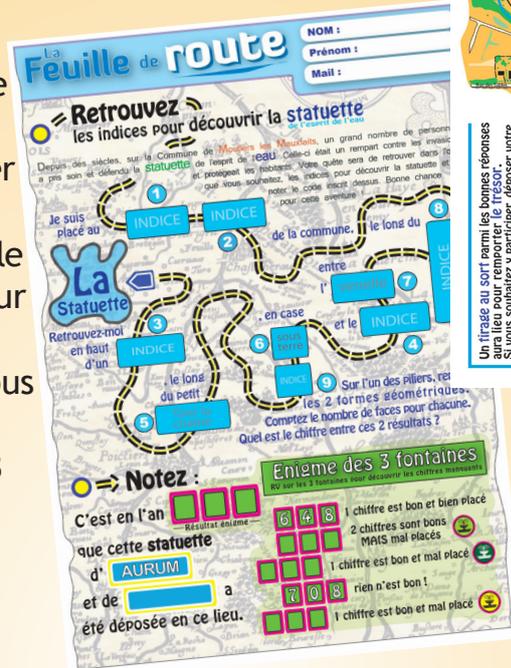
Communication et culture

« A LA RECHERCHE DE LA STATUETTE DE L'ESPRIT DE L'EAU »

A vous de la rechercher !
C'est le nom de la 1^{ère} chasse au trésor PERMANENTE créée sur notre commune.

Celle-ci est fonctionnelle depuis quelques jours. Pour y participer, c'est très simple :

- Sur le site de la commune, en page d'accueil, cliquer sur « Services »
- Dans la fenêtre qui apparaît, cliquer sur « Activités Jeux »
- A vous de télécharger la carte et la feuille de route qui vous seront nécessaires pour cette chasse au trésor.
- A vous de retrouver les 9 indices (vous n'êtes pas obligés de les faire dans l'ordre des numéros), l'énigme des 3 fontaines et le nom complet de la statuette.
- Difficulté : moyenne
- Durée : environ 1 h 30



Lorsque vous aurez trouvé tous les indices et le trésor, si vous voulez le gagner, lors d'un tirage au sort à une date qui vous sera communiquée, vous aurez juste à déposer votre feuille de route dans la boîte à lettres de la mairie avec vos coordonnées.

Une belle activité à faire en famille à 2 pas de chez vous !

Manifestations de fin d'année

En raison du contexte actuel et des dispositions prises et annoncées par le gouvernement, **nous sommes contraints d'ANNULER les 2 dernières manifestations de cette année 2020 :**



La soirée « Téléthon » qui était prévue le vendredi 4 décembre sous les halles



Le concert de Noël qui devait avoir lieu le dimanche 20 décembre à l'église St-Jacques avec la chorale « Marais gâtine »

Concernant le Téléthon et en absence d'activités, des bulletins de don sont à votre disposition dans les commerces qui sont ouverts, vous pourrez également imprimer ce bulletin de don via le site internet de la commune dans « événement » et en cliquant sur le lien qui vous sera indiqué.

Communication et culture

Connaissez-vous la vraie histoire de Noël ?

Si vous voulez tenter votre chance et gagner après le tirage au sort, un panier garni pour les fêtes de fin d'année, vous pouvez répondre aux questions du jeu ci-dessous. Des bulletins de participation seront disponibles chez nos commerçants ouverts en cette période de confinement.

Déposez votre bulletin dans l'urne au magasin SPAR au plus tard le dimanche 20 décembre avant 11 h.

4 paniers garnis sont mis en jeu, bonne chance à tous !



Animation Commerciale

Noël 2020

**Vous voulez gagner un panier garni sur les 4 mis en jeu ?
Alors, jouez à notre dernier jeu de l'année
A vous de cocher les bonnes réponses. Bonne Chance !**

Question n° 1 : Quelles sont les origines de la fête de Noël ?

Chrétiennes
 Païennes

Question n° 2 : A quel siècle le mot « Noël » a-t-il été attesté ?

Au XII ème siècle
 Au XI ème siècle

Question n° 3 : En France, sous quelle plume est apparue pour la 1^{ère} fois l'expression « Père Noël » ?

Georges SAND
 Charles BAUDELAIRE

Question n° 4 : Dans quels départements français le 26 décembre est un jour férié ?

Haut-Rhin, Bas-Rhin et la Moselle
 Haut-Rhin, Bas-Rhin et la Meurthe et Moselle

Question n° 5 : De quel pays nous viens le calendrier de l'avent ?

Des États-Unis
 D'Allemagne

Question n° 6 : D'où vient l'histoire du petit renne au nez rouge ?

D'une chanson écrite en 1550
 D'une histoire publiée en 1939

Question n° 7 : La bûche de Noël est une tradition plus ancienne que le sapin de Noël :

Vrai
 Faux

Tirage au sort et remise des lots : dimanche 20 décembre à 12 h au magasin SPAR

Nom Prénom

Tél..... Commune

**Déposer votre bulletin dans l'urne au magasin « SPAR » au plus tard dimanche
20 décembre - 11 h**

Règlement : être majeur – un bulletin par famille

